

FORMATION de 2 jours

Adapter ses pratiques pour favoriser et préserver sa santé au travail dans les fermes

Journées prévues le 23/09/2024 et début 2025, dans le Calvados. VIVEA n° R028/2024/1120

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances complémentaires et nécessaires pour :

- Identifier les situations à risque lors du travail (notamment en salle de traite et lors de la manipulation des animaux)
- Reconcevoir son organisation du travail pour préserver sa santé (à court et long terme)
- Limiter les risques de chutes, de chargement (stress des animaux) ou de douleurs lors de différents travaux

PROGRAMME

1^{ère} journée : Durant la matinée, nous discuterons ensemble des différents TMS : comment les éviter pendant la traite, comment les prévenir, comment s'échauffer avant et après la traite et comment les observer et les traiter, etc. Durant l'après-midi, nous passerons à la pratique en observant les salles de traite de Vincent HUE et d'Emmanuel TIRARD, différentes l'une de l'autre, pour avoir deux visuels complémentaires. Cela permettra, autour des observations et des questions, d'échanger sur le sujet des TMS en y alliant la pratique.

2^{ème} journée : Durant cette journée, nous identifierons les situations et les pratiques à risques pouvant générer des TMS et accidents et ce par la manipulation des animaux (bovins en priorité). Nous analyserons des situations de travail directement sur l'exploitation. Nous expérimenterons de nouveaux gestes et postures adaptés à ces situations, tout en travaillant sur la gestuelle à adopter (stress de l'animal, chutes, etc.). Enfin, nous repenserons l'organisation des postes de travail liés à la manutention/manipulation d'animaux et des adaptations à mettre en œuvre afin de préserver sa santé et prévenir les risques.

INTERVENANTES

1^{ère} journée : Patricia LEMIÈRE (conseillère en prévention) et Justine MOUCHARD (infirmière en santé du travail) de la MSA des Côtes-Normandes.

2^{ème} journée : intervenant.e de la MSA sur la manipulation des bovins, à voir selon disponibilités.

PRÉREQUIS

Aucun. Pour le bon déroulement de la formation, ramener sa paire de bottes et éventuellement des photos et/ou des documents illustrant sa salle de traite et/ou son aire de manipulation de bovins pour en discuter.

TARIFS, RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Gratuit pour les cotisants VIVEA et porteurs de projets ayant inscrit la formation dans le cadre de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Autres situations : nous contacter.

Inscription et renseignements : leo.toutain@civam.org et/ou aux 06.10.38.87.79 // 02.31.68.80.58

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont dispensées sur le terrain. Si vous êtes en situation de handicap, contacter la référente handicap de l'association, afin d'envisager les modalités d'adaptation de nos formations et/ou vous orienter vers une structure partenaire. Contact : julie.chapdelaine@civam.org / 02 31 68 80 58